



Bureau du Haut-Représentant des Nations Unies pour les
pays les moins avancés, les pays en développement sans
littoral et les petits États insulaires en développement
(UN-OHRLLS)

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR DE NOUVEAUX PARTENARIATS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES DANS LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

28–31 Juillet 2014
Cotonou, République du Bénin



*Au service
des peuples*

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Ordre du jour	3
Note conceptuelle	4–5
Session 1 : Dialogue interactif avec les Chefs d'Agences des Nations Unies sur le Développement des Capacités Productives	6
Session 2 : Le cadre de politiques et les institutions pour le Développement des Capacités Productives	6–7
Session 3 : Développement des chaînes de valeur dans l'agriculture, l'industrie et les services	8
Session 4 : Énergie	9
Session 5 : Infrastructures Physiques	10
Session 6 : Les Partenariats Public-Privé et la Coopération Sud-Sud en appui à l'acquisition technologique	11
Session 7 : Les contributions du développement des compétences, de l'innovation et de l'acquisition de technologies à la promotion de l'économie bleue et verte	12
Session 8 : Le renforcement des capacités productives à travers la gestion durable des terres et la lutte contre la dégradation des terres et la désertification	13
Session 9 : Moyens de mise en œuvre (APD et la Dette)	14
Session 10 : Moyens de mise en œuvre (Autres sources traditionnelles et nouvelles sources de financement du développement)	15
Session 11 : Moyens de mise en œuvre (Commerce et produits de base)	16

REMERCIEMENTS

La réalisation de la Conférence Ministérielle sur de Nouveaux Partenariats pour le Renforcement des Capacités Productives dans les Pays Les Moins Avancés a été rendue possible grâce aux généreuses contributions de l'Allemagne, l'Italie, les Pays Bas, la Nouvelle Zélande, la Norvège, l'Espagne et la Turquie. Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), et le Cadre Intégré Renforcé (CIR) ont aussi participé financièrement.

De plus, les organisations suivantes ont conduit la préparation de sessions spécifiques : l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), le Centre du Commerce International (ITC), Le Bureau du Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement Sans Littoral et les Petits Etats Insulaires en Développement (OHRLLS), l'Énergie Durable pour Tous (SE4All), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification (CLD), la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), et le Bureau des Nations Unies pour la Coopération Sud-Sud pour le Développement (CSS).

LUNDI, 28 JUILLET 2014

09:00 – 10:15	Cérémonie d'Ouverture de Haut Niveau
10:30 – 11:00	Session d'Ouverture
11:00 – 12:00	SESSION 1 : Dialogue interactif avec les Chefs d'Agences des Nations Unies sur le Développement des Capacités Productives
12:00 – 13:30	SESSION 2 : Le cadre de politiques et les institutions pour le Développement des Capacités Productives
15:00 – 17:00	SESSION 3 : Développement des chaînes de valeur dans l'agriculture, l'industrie et les services
17:00 – 18:00	SESSION 4 : Énergie

MARDI, 29 JUILLET 2014

10:00 – 11:30	SESSION 5 : Infrastructures Physiques
11:30 – 13:00	SESSION 6 : Les Partenariats Public-Privé et la Coopération Sud-Sud en appui à l'acquisition technologique
15:00 – 16:30	SESSION 7 : Les contributions du développement des compétences, de l'innovation et de l'acquisition de technologies à la promotion de l'économie bleue et verte
16:30 – 18:00	SESSION 8 : Le renforcement des capacités productives à travers la gestion durable des terres et la lutte contre la dégradation des terres et la désertification

MERCREDI, 30 JUILLET 2014

13:00 – 18:00	Visites sur le terrain
---------------	------------------------

JEUDI, 31 JUILLET 2014

10:00 – 11:30	SESSION 9 : Moyens de mise en œuvre (APD et la Dette)
11:30 – 13:00	SESSION 10 : Moyens de mise en œuvre (Autres sources traditionnelles et nouvelles sources de financement du développement)
15:00 – 16:30	SESSION 11 : Moyens de mise en œuvre (Commerce et produits de base)
16:30 – 17:30	Pause
17:30 – 18:00	Session de Clôture et Adoption du Document Final de la Conférence

NOTE CONCEPTUELLE

CONTEXTE

Le Programme d'Action d'Istanbul (PAI), adopté à la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, tenue à Istanbul, Turquie, en Mai 2011, constitue la tentative la plus ambitieuse de la communauté internationale pour relever les défis structurels auxquels sont confrontés les PMA. L'objectif principal du PAI est de permettre à la moitié des pays les moins avancés de remplir les critères de sortie de ce groupe d'ici à 2020. Le PAI identifie le développement des capacités productives comme un défi majeur et une opportunité pour un développement rapide, durable et inclusif dans la décennie à venir.

Le développement des capacités productives exige non seulement des investissements dans la santé, l'éducation et d'autres interventions liées aux OMD, mais aussi une expansion soutenue des capacités de productions et d'offres des exportations—y compris le développement des infrastructures physiques, l'amélioration de l'accès à l'énergie, un meilleur accès au financement, une meilleure facilitation du commerce et d'autres facteurs facilitant le développement du secteur privé.

Les progrès en matière de développement des capacités productives sont essentiels à la transformation des économies des PMA et au passage vers une production de biens et services à haute valeur ajoutée. Le développement des capacités productives dans l'agriculture, l'industrie et les services, grâce au développement du secteur privé, est donc indispensable afin de tirer profit d'une plus grande intégration dans l'économie mondiale, de s'adapter et accroître sa résilience face au changement climatique et aux autres chocs exogènes, de renforcer une croissance inclusive et équitable, de créer des emplois décents et d'accélérer l'éradication de la pauvreté.

Compte tenu de l'importance des besoins en ressources financières et en coopération technique liés à l'ordre du jour pour le développement des capacités productives, il est évident que ni les PMA, à eux seuls, ni les approches conventionnelles ne pourraient permettre de mettre en œuvre cet ordre du jour, d'où la nécessité d'aller vers un partenariat renouvelé et renforcé, qui est une autre nouveauté du PAI. À cet égard, l'aide internationale, le commerce, l'investissement, le transfert de technologie, les financements innovants, les transferts de fonds, la coopération Nord-Sud et Sud-Sud—les deux opérant en synergie—le développement du secteur privé, et la mobilisation des ressources intérieures seront d'une importance capitale.

OBJECTIF

A partir de ce constat, la Conférence Ministérielle sur les Nouveaux Partenariats pour le Développement des Capacités Productives des PMA identifiera de nouveaux partenariats pour soutenir les efforts des PMA visant à renforcer leurs capacités de production, sur la base d'une analyse des différents facteurs qui affectent les capacités productives des PMA. Il mettra également l'accent sur les moyens de mise en œuvre appropriés. Certaines questions, telles que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, l'emploi et le développement durable, seront transversales.

La réunion fera des recommandations de politiques publiques relatives à la mobilisation des partenariats du développement, y compris à travers une contribution soutenue de l'aide au développement, la coopération Sud-Sud, les transferts de fonds des migrants, l'investissement direct étranger (IDE) et d'autres formes traditionnelles de financement externe, les sources novatrices de financement, la mobilisation des ressources intérieures et les partenariats publics-privés, ainsi qu'à travers l'exploitation des richesses et d'autres potentiels nationaux. Ces recommandations devraient également servir à enrichir les discussions sur les objectifs de développement durable (ODD) et sur le programme de développement pour l'après-2015. En outre, la réunion offrira l'occasion de lancer des mécanismes concrets et novateurs pour mobiliser des ressources financières en faveur des PMA ainsi que des partenariats pour le développement des capacités productives.

ORGANISATION ET FORMAT

L'organisation de cette réunion est pilotée par le Bénin, en tant que Président du Groupe des PMA, en étroite collaboration avec le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits états insulaires en développement des Nations Unies (UN-OHRLS), qui coordonnera les contributions du système des Nations Unies, et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Les sessions de fond de la réunion seront présidées par les ministres et chefs d'agences présents ainsi que par des personnes de renommée internationale. Des experts, principalement issus du système des Nations Unies, fourniront une brève introduction sur les thèmes respectifs et les questions à examiner. Les principaux intervenants seront des sommités du monde du développement et les panélistes seront choisis parmi les organisations participantes. Les discussions interactives porteront sur des exemples concrets et le partage des meilleures pratiques sera inclus dans les sessions.

SESSION 1

DIALOGUE INTERACTIF AVEC LES CHEFS D'AGENCES DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Lundi, 28 Juillet 2014 (11:00–12:00)

Lors de cette session, les Chefs des Agences des Nations Unies, qui ont pleinement participé aux préparations de cette Conférence Ministérielle, présenteront leur vision pour le développement des capacités productives

dans les PMA. Leurs interventions reflèteront le travail des différentes organisations dans ce domaine et mettront en avant les initiatives clés en soutien aux PMA.

SESSION 2

LE CADRE DE POLITIQUES ET LES INSTITUTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES

Lundi, 28 Juillet 2014 (12:00–13:30)

CONTEXTE

Le Programme d'Action d'Istanbul (PAI) a identifié la capacité productive comme étant le défi majeur à relever pour un développement rapide, inclusif et durable dans la décennie à venir. Les progrès en matière de capacité productive sont essentiels pour la transformation des économies des PMA, et la transition vers une production de biens et de services à plus forte valeur ajoutée. Une capacité productive accrue dans l'agriculture, l'industrie manufacturière et les services, portée par le développement du secteur privé, est vitale pour permettre aux PMA de bénéficier d'une meilleure intégration dans l'économie mondiale, de s'adapter et de renforcer leur résilience face aux chocs exogènes, de favoriser une croissance plus inclusive et équitable, de créer des emplois décents et d'accélérer l'éradication de la pauvreté.

La lenteur des progrès vers le renforcement des capacités productives dans les PMA démontre l'existence d'un besoin pour une stratégie globale dans ce domaine. Un cadre de politiques pour le développement des capacités productives dans les PMA doit reposer sur quatre piliers principaux: les politiques macroéconomiques axées sur l'emploi et la

croissance; les politiques sectorielles axées sur les capacités productives; les politiques transversales facilitatrices, telles que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; et les partenariats mondiaux facilitateurs.

Au cours de cette session, une attention particulière devra être portée à l'Etat développementaliste. Il est d'une importance cruciale que les institutions de l'Etat soient capables de formuler et mettre en œuvre efficacement des politiques de développement qui placent le développement et le renforcement des capacités productives au cœur de ces politiques. Il est aussi essentiel que les institutions publiques dans les domaines du soutien au commerce et à l'investissement coordonnent leurs actions afin de créer des capacités productives nationales et d'accélérer la diversification de leurs économies et la création de valeur ajoutée.

La première étape dans la promotion du développement du secteur privé dans les PMA requiert, entre autres, d'assurer la complémentarité des investissements publics et privés non seulement pour renforcer les capacités productives et donner une impulsion à la transformation structurelle de l'économie, mais aussi pour accroître la compétitivité et créer de nouveaux débouchés commerciaux. De plus, les systèmes financiers, les institu-

tions et politiques financières sont essentielles au développement de l'entrepreneuriat et des capacités productives dans les PMA.

Les connaissances et l'innovation sont également au centre de la construction des capacités technologiques, celles-ci pouvant être un tremplin au développement des capacités productives et à l'accélération de la transformation structurelle des économies des PMA. Enfin, les institutions régionales, y compris les banques de développement régionales et autres institutions telles les Banques d'Import-Export, sont tout aussi importantes pour créer une infrastructure régionale et un cadre de politiques pouvant soutenir le développement des capacités productives, la diversification économique et la transformation structurelle des PMA.

En somme, le gouvernement, le secteur privé ainsi que les systèmes et institutions nationales financières et les établissements scientifiques doivent collaborer étroitement avec pour objectif de développer les capacités productives et accélérer la transformation structurelle des PMA. Il est particulièrement important que les systèmes financiers nationaux et établissements scientifiques soient perçus comme des institutions complémentaires visant à soutenir l'investissement et l'innovation pour le développement des capacités productives et la transformation structurelle, y compris par la diversification économique et la création de valeur ajoutée dans l'ensemble de l'économie.

OBJECTIF

Cette session balisera la voie aux discussions de fond de la conférence. Elle permettra d'examiner les insuffisances des stratégies de développement passées et actuelles, et de définir les éléments d'un nouveau cadre pour le renforcement des capacités productives.

QUESTIONS À ABORDER

- Quels devraient être les objectifs du cadre politique pour le développement des capacités productives ?
- Comment les politiques macroéconomiques peuvent-elles mieux soutenir le renforcement des capacités productives ?
- Quel type d'institutions et quel cadre institutionnel sont nécessaires, et comment les rôles et les responsabilités des différentes institutions peuvent-ils être harmonisés pour accroître le développement des capacités productives dans les PMA ?
- Quel est le rôle des partenaires du développement dans le renforcement du rôle des institutions ?
- Comment la coopération régionale, y compris dans le contexte de la coopération Sud-Sud, peut-elle contribuer au développement des capacités productives dans les PMA ?

Lundi, 28 Juillet 2014 (15:00–17:00)

CONTEXTE

L'un des défis majeurs auxquels doivent faire face les PMA est de déclencher la transformation structurelle pour le développement durable et le processus de diversification de la production, l'augmentation de la valeur ajoutée dans les exportations et la création d'emplois. Une grande partie des exportations des PMA, particulièrement en Afrique, est constituée de produits de base avec une très faible valeur ajoutée. L'un des moyens de déclencher la transformation structurelle est d'accroître la compétitivité des pays en produisant et en exportant des produits manufacturés à partir de leurs matières premières, et en développant des services utilisant les vastes réserves naturelles et les capacités disponibles dans la région. L'intégration régionale et la mise en commun des ressources et des capacités au travers de la création de chaînes de valeurs régionales représentent un pas important dans cette direction. Créer des liens avec les chaînes de valeurs mondiales peut ensuite offrir de plus amples opportunités de diversification. Cependant, l'intégration au sein des chaînes de valeurs mondiales en soi n'apporte pas automatiquement des gains en matière de valeur ajoutée des exports, d'industrialisation accrue et de création d'emplois. De fait, prendre part aux chaînes de valeurs mondiales par la gamme inférieure en exportant des matières premières peut être contreproductif pour les PMA. Certains pays peuvent être piégés au bas de la chaîne, « verrouillés » et incapables d'ajouter de la valeur à leurs exports ou de sortir des chaînes de valeur. Dans ce processus ils seraient contraints de continuer à exporter des produits de base à faible valeur ajoutée, avec des gains plus faibles en matière de valeur ajoutée domestique ou de diversification.

OBJECTIF

Cette session examinera les défis et contraintes auxquels les PMA doivent faire face pour intégrer les chaînes de valeurs mondiales et régionales dans l'agriculture, l'industrie et les services - et en dégager des profits. Les contraintes liées à la production, l'accès aux marchés et aux politiques publiques seront débattues. Les rôles des différents acteurs dans l'intégration des chaînes de valeurs seront examinés. Les sessions permettront d'identifier les capacités et les institutions qui ont besoin d'être développés, les politiques et le cadre réglementaire qui doivent être mis en place et les partenariats Sud-Sud et triangulaires qui sont nécessaires pour tirer profit de l'intégration aux chaînes de valeurs mondiales et de la création de chaînes de valeurs régionales. Des cas de réussites sectoriels seront étudiés.

QUESTIONS À ABORDER

- Quelles sont les contraintes auxquelles les PMA font face pour tirer profit de l'intégration aux chaînes de valeurs mondiales et régionales ?
- Quelles capacités les pays doivent-ils développer pour créer des liens réussis dans l'agriculture, l'industrie et les services ?
- Quelles interventions stratégiques en matière de politiques publiques peuvent être bénéfiques ?
- Quelles initiatives régionales peuvent contribuer à promouvoir les chaînes de valeurs régionales ? Quel rôle les accords d'investissements régionaux peuvent-ils jouer ?
- Quel rôle la Coopération Sud-Sud peut-elle jouer dans la promotion d'une intégration réussie des PMA dans les chaînes de valeurs régionales et mondiales ?

Lundi, 28 Juillet 2014 (17:00–18:00)

CONTEXTE

L'énergie durable pour tous est la clé pour résoudre deux défis majeurs actuels, la pauvreté et le changement climatique. A la Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) en 2012, les leaders mondiaux ont exprimé leur détermination « d'agir pour faire de l'énergie durable pour tous une réalité, et, à travers ceci, d'aider à éradiquer la pauvreté et aboutir au développement durable et à la prospérité mondiale ». De nombreux cas de réussites et d'exemples de meilleures pratiques pour atteindre ce but sont disponibles, la plupart desquels ont été rendus visibles grâce à la Réunion de haut niveau sur l'énergie durable pour les PMA à New York, le 23 Septembre 2013.

Les Pays les Moins Avancés (PMA), constituent le groupe des pays les plus pauvres et les plus vulnérables au monde. Sur les 1.3 milliards de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité, plus de la moitié vit dans les PMA. Au jour d'aujourd'hui, 79% des personnes vivant dans les PMA n'ont pas accès à l'électricité, et 91% n'ont pas accès aux carburants modernes. Dans les PMA, seulement 27% des citoyens ont accès aux carburants modernes, et ce taux est de 3% seulement pour les habitants des zones rurales. Ces taux démontrent le « fossé énergétique » important auquel les PMA doivent faire face. Le Programme d'Action d'Istanbul pour les Pays les Moins Avancés pour la décennie 2011-2020 (PAI) reconnaît que l'accès à une énergie abordable, fiable et renouvelable, aux technologies connexes ainsi que l'utilisation et la distribution efficace de l'énergie sera d'une importance capitale pour accélérer la croissance, améliorer les conditions de vie et contribuer au développement durable.

L'Initiative du Secrétaire Général de l'ONU pour une Energie Durable pour Tous (SE4All) a le potentiel pour contribuer de manière substantielle aux objectifs du PAI dans les domaines de l'énergie. Cette initiative fixe les objectifs ambitieux pour assurer l'énergie durable pour tous en 2030, y compris les objectifs visant à assurer l'accès à des services énergétiques modernes, à doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique, et doubler la part de l'énergie renouvelable dans la palette énergétique mondiale. L'initiative a été lancée en réponse à la déclaration de l'Assemblée Générale de l'ONU de 2012 comme l'Année Internationale de l'Energie Durable pour Tous. L'Assemblée Générale a ensuite déclaré que la période 2014-2024 serait la Décennie des Nations Unies de l'Energie Durable pour Tous.

OBJECTIFS ET QUESTIONS À ABORDER

Les questions et objectifs de la session incluront les points suivants :

- Présenter et accueillir le Communiqué de la Réunion de haut niveau sur l'énergie durable pour les PMA qui s'est tenue à New York, le 23 Septembre 2013.
- Lancer la Décennie des Nations Unies de l'Energie Durable pour Tous 2014-2024 pour les Pays les Moins Avancés qui permettra de porter une attention particulière à cette catégorie de pays.
- Débattre des questions de capacités productives, de financements et de partenariats public-privé comme autant de solutions pour libérer le potentiel immense que possèdent de nombreux PMA pour utiliser l'énergie durable pour tous comme catalyseur du développement.
- Présenter des exemples concrets de PMA qui ont déjà commencé à formuler et planifier leur travail dans le cadre de l'Initiative SE4All.

Mardi, 29 Juillet 2014 (10:00–11:30)

CONTEXTE

Les infrastructures physiques, y compris le transport, l'eau et l'assainissement ainsi que la technologie de l'information et de la communication (TIC), sont reconnues dans le Programme d'Action d'Istanbul comme étant un défi majeur pour les PMA. Les infrastructures fiables et abordables sont un facteur de croissance et de développement : elles sont essentielles pour le développement du secteur privé, l'expansion du commerce et le développement des capacités productives. En outre, la conception, la construction et le fonctionnement des infrastructures génèrent une demande de biens et de services de différents secteurs économiques, augmentant ainsi les investissements et la croissance et engendrant des emplois directs et indirects.

Dans la plupart des PMA, les investissements dans les infrastructures ont été très limités. Cependant, les IDE dans les infrastructures ont récemment augmenté de manière significative, principalement dans le secteur de l'énergie, mais aussi dans les TIC et les transports. Les efforts pour améliorer les lignes ferroviaires dans les PMA et entre pays voisins, ont, par exemple, entraîné de nombreux projets de revalorisation des infrastructures existantes et d'extension des réseaux. Les IDE dans les infrastructures devraient non seulement permettre de mettre en valeur les financements disponibles, mais également d'augmenter leur efficacité et d'avoir en outre des retombées positives en ce qui concerne les technologies, les capacités et le savoir-faire dans le pays d'accueil. Toutefois, dans certains secteurs des infrastructures, et notamment l'eau et l'assainissement, la participation du secteur privé reste très limitée et les fonds publics sont également insuffisants pour assurer à tous l'accès aux différents services. De plus, les coûts de la résilience des infrastructures face au changement climatique s'accroissent, et dans beaucoup de PMA les

tarifs pour l'accès aux services publics ne sont pas suffisants pour couvrir leur coût, ce qui a contribué à la détérioration des actifs.

OBJECTIF

Cette session examinera comment les besoins en infrastructure dans les PMA peuvent être comblés et comment réaliser un réseau d'infrastructure durable, notamment au travers de partenariats public-privé, de solutions de financement innovantes, d'intégration régionale et du développement des institutions et de réglementations appropriées. Pour cela, il est essentiel de mettre en avant les projets d'infrastructure qui ont un impact positif important sur la croissance économique, la réduction de la pauvreté ainsi que sur l'environnement. En outre, il est aussi important de trouver un équilibre entre la construction de nouvelles infrastructures et la maintenance ou la revalorisation des équipements existants. Cette session mettra en évidence des exemples de bonnes pratiques et permettra de tirer des enseignements de projets d'infrastructure réussis.

QUESTIONS À ABORDER

- Quelles leçons tirer de projets d'infrastructures réussis?
- Quelles nouvelles options de financement pour l'infrastructure peuvent être exploitées?
- Comment assurer l'accès universel aux infrastructures et le recouvrement des coûts ?
- Comment relever les nouveaux défis du développement des infrastructures, et notamment celui de leur vulnérabilité face au changement climatique ?

Mardi, 29 Juillet 2014 (11:30–13:00)

CONTEXTE

L'acquisition de nouvelles technologies et la construction d'une capacité et d'une base nationales de connaissances sont essentiels pour que les PMA tirent parti du développement des capacités productives et de la transformation structurelle de leurs économies. Le but du Programme d'Action d'Istanbul (PAI) de permettre à la moitié des PMA de satisfaire aux critères de reclassement, et donc de sortir de la catégorie des PMA, avant 2020, implique une courbe d'apprentissage encore plus accélérée. Ceci est une condition sine qua non pour tirer profit du potentiel de la Science, Technologies et l'Innovation (STI) et permettre aux PMA de mieux intégrer l'économie mondiale. Le PAI a souligné ce rôle essentiel des STI comme clés de la transformation des PMA et a pris des engagements pour analyser les besoins en matière de capacités, avec l'objectif d'établir une Banque des Technologies et un mécanisme de soutien aux STI dédié aux PMA. Par conséquent, le Secrétaire-Général a soumis un rapport à l'Assemblée Générale lors de la 68^{ème} Session sur la Banque de Technologies et le Développement des Capacités de STI dans les PMA.

Il existe de nombreuses clauses régissant le transfert de technologies dans les accords internationaux, conventions et protocoles. Cependant, les accords existants et les mécanismes de transfert de technologie, qui sont fragmentés et souvent ad-hoc en matières d'objectifs, de contenu et de couverture géographique, ne couvrent pas tous les besoins de développement de capacités scientifiques et technologiques des PMA. La Résolution de l'Assemblée Générale 68/224 demande donc au Secrétaire Général de constituer un Groupe d'Experts de haut niveau pour examiner le champ d'action, les fonctions, les liens institutionnels avec les Nations Unies et les aspects organisationnels d'une banque des technologies et d'un mécanisme de soutien à la science, la technologie et l'innovation dédié aux PMA.

Les dynamiques politiques et économiques mondiales ayant largement changé au cours des dernières années, la coopération Sud-Sud et triangulaire s'est imposée en tant que complément important à la coopération Nord-Sud traditionnelle. Ainsi, le temps est venu d'introduire des mécanismes nouveaux et innovants tel que la Facilité de Transfert de Technologies Sud-Sud, qui sera hébergée par le Gouvernement du Bénin.

OBJECTIF

L'objectif principal de cette session sera d'examiner comment transformer la base de STI dans les PMA, y compris à travers les partenariats public-privés. Cette conférence permettra aussi à différents acteurs, décideurs politiques et autres parties prenantes d'échanger leurs points de vue sur les façons et les moyens d'opérationnaliser entièrement la banque des technologies et le mécanisme de soutien aux STI pour les PMA, et de mettre en place d'autres initiatives innovantes, comme la Bourse Sud-Sud aux Actifs et à la Technologie (SS-GATE) de l'UNOSSC, ou la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire. Lors de cette session, l'initiative de la Facilité de Transfert de Technologies Sud-Sud sera présentée. Cette facilité utilisera la plateforme SS-GATE pour le transfert de technologies viables et sectorielles et les investissements du secteur privé visant à développer et renforcer les capacités productives des PMA.

QUESTIONS À ABORDER

- Comment créer une capacité interne solide en matière de STI dans les PMA?
- Comment construire une Facilité de Dépôt de Recherches (FDR) qui peut mettre en commun les connaissances scientifiques, l'information et l'innovation ?
- Comment favoriser le transfert et l'adaptation des technologies aux PMA, tout en protégeant les droits légitimes des détenteurs de la propriété intellectuelle ?
- Comment les partenariats publics-privés, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire peuvent-ils favoriser les transferts de technologies vers les PMA ?

Mardi, 29 Juillet 2014 (15:00 – 16:30)

CONTEXTE

L'économie verte est une économie qui génère des emplois et de la croissance, au travers d'activités qui utilisent les ressources naturelles de façon durable tout en créant de la valeur ajoutée, sans compromettre les services essentiels que fournit notre environnement naturel. L'économie bleue est similaire, mais ces activités économiques et ses ressources naturelles sont maritimes.

Les PMA jouissent d'un potentiel important pour suivre la voie d'une croissance bleue et verte, au vu de leurs atouts naturels et d'un bas niveau actuel d'émission de carbone. Leurs atouts tels que les terres cultivables, les forêts tropicales, la biodiversité, les ressources en énergies renouvelables, les réserves en eau douce ainsi que leurs ressources marines et côtières représentent un véritable potentiel, mais ne sont pas encore gérés de façon optimale pour le développement économique et la réduction de la pauvreté. Les PMA comptent également pour une part significative des ressources mondiales en minéraux et hydrocarbures encore non-exploitées, mais celles-ci sont soit sous-utilisées, ou ne génèrent qu'une croissance non durable qui ne crée pas d'emplois. Pourtant, si elles étaient gérées d'une façon durable, toutes ces ressources pourraient être très rentables pour les PMA.

Puisque la plupart des PMA se trouve dans les premières phases de leur développement, ils possèdent encore quelques industries polluantes. En plus des enjeux liés au changement climatique et à la sécurité énergétique ainsi que les opportunités offertes par les financements climatiques pour y apporter des réponses innovantes, cela implique que de nombreux PMA ont récemment pu élaborer des stratégies de développement économique avec une forte orientation « verte ». Leurs initiatives pourraient bien démontrer que le défi du renforcement des capacités productives – le thème global de cette conférence ministérielle – peut constituer une opportunité pour les PMA de faire un bond en avant vers des infrastructures, des technologies et des moyens de production durables et résilients, sans les coûts d'opportunité de transition auxquels les pays industrialisés doivent faire face.

A travers le Programme d'Action d'Istanbul (PAI), les PMA ont adopté un plan d'action basé sur la transformation structurelle et le développement des

capacités productives. Cependant, le PAI ne propose pas de solutions concrètes pour exploiter l'avantage comparatif des PMA pour l'industrialisation verte, ou pour que la croissance, tout en étant rapide et robuste, soit aussi écologiquement durable.

OBJECTIF

Il y a de nombreuses raisons pour lesquelles les PMA, à part quelques exceptions, n'ont pas encore adopté de stratégies d'industrialisation bleue et verte. C'est en partie dû à leur capacité limitée à attirer, générer, absorber et utiliser des formes de technologies ou de financement nouvelles et innovantes. C'est aussi en partie dû à une gouvernance qui n'est pas encore adéquate pour effectuer une transition des activités économiques primaires, tels les exportations de produits de base et cultures vivrières, vers une industrie agro-alimentaire à valeur ajoutée, des économies rurales diversifiées et une industrialisation propre. Mais, en outre, les PMA et d'autres pays en développement ont soulevé des préoccupations légitimes et importantes sur la façon dont le concept d'économie bleue et verte est mis en œuvre. Ces préoccupations doivent être prises en compte avant que les PMA ne s'engagent pleinement dans de telles approches, et ils doivent être aidés dans la création d'initiatives pertinentes.

QUESTIONS À ABORDER

- D'examiner les préoccupations des PMA à propos du concept d'économie verte et d'envisager les moyens de les surmonter.
- D'étudier les exemples existants, et les opportunités futures, pour atteindre une croissance rapide et durable à travers la recherche de valeur ajoutée verte, le renforcement des secteurs bleus et verts et la création de nouveaux produits et services basés sur une utilisation durable de la grande richesse des PMA en ressources naturelles.
- D'identifier les compétences, technologies et autres conditions favorables nécessaires pour que les PMA intègrent une dimension bleue et verte à leurs stratégies de croissance définies dans le Programme d'Action d'Istanbul.
- De déterminer les orientations clés pour des actions concertées entre les PMA permettant d'accroître la contribution des industries d'exploitation durable des ressources naturelles au développement économique et à la réduction de la pauvreté.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PRODUCTIVES À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES TERRES ET LA LUTTE CONTRE LA DÉGRADATION DES TERRES ET LA DÉSERTIFICATION

SESSION 8

Mardi, 29 Juillet 2014 (16:30–18:00)

CONTEXTE

La dégradation des terres et la désertification nuit à la capacité productives des PMA de différentes manières. La géographie de la dégradation des terres et de la désertification coïncide avec celle des PMA. On estime globalement à plus d'un milliard d'hectares l'étendue des terres touchées par la dégradation et la désertification, la plupart dans les PMA. En termes économiques, la perte de productivité des exploitations due à la dégradation des terres et la désertification au niveau mondial se situe autour de 3 à 5% du PIB agricole (soit environ 490 milliards de dollars US par an). Mais dans les PMA, ces pertes de PIB dues à la dégradation des terres et la désertification sont beaucoup plus élevées que la moyenne. Pour citer un exemple, les pertes spécifiquement liées à la dégradation des terres et à la désertification sont estimées à 30% du PIB agricole au Mali et 20% au Burkina Faso.

La dégradation des terres et la désertification représentent par conséquent un des obstacles majeurs au développement durable des PMA, dont les économies sont principalement agraires et dépendent du secteur agricole pour leur revenu, leurs emplois et leur sécurité alimentaire. En effet, des études suggèrent que les pénuries d'eau et la dégradation des terres liées au changement climatique pourraient mener à une perte de deux tiers de toutes les terres arables en Afrique d'ici 2025, entraînant ses 650 million de personnes qui dépendent de l'agriculture pluviale, la plupart résidant dans les PMA, dans une pauvreté absolue. La dégradation des terres et la désertification sont également extrêmement coûteuses humainement, et particulièrement dans les PMA, où elles entraînent une diminution des capacités productives, déracinant des millions de personnes de leurs terres, alimentent l'instabilité politique, la fracture sociale et les conflits liés à l'accès à l'eau et aux ressources naturelles.

Le changement climatique aggrave d'autant plus la situation, alors que de nombreuses régions dans les PMA s'assèchent ou connaissent des sécheresses prolongées, ou au con-

traire font face à des crues exceptionnelles. Par conséquent plus de terres sont touchées par la désertification ou l'érosion des sols, diminuant encore les capacités productives, en particulier pour le secteur agricole, et aggravant leur vulnérabilité face aux chocs climatiques.

OBJECTIF

La clé de tout effort significatif visant à développer la capacité productive, particulièrement la résilience des PMA aux changements climatiques, repose sur la terre dont ces pays sont aussi fortement dépendants. Cette session aura pour but d'examiner comment développer la capacité productive de la terre dans les PMA, au travers de politique de gestion durable des terres, comment neutraliser la dégradation des terres en les réaménageant et les réhabilitant et en intégrant une approche territoriale dans les stratégies d'adaptation au changement climatique. Cela permettra de mettre l'accent sur les nombreux bénéfices qui en découleront, y compris la valorisation de la productivité agricole, la sécurité alimentaire, la création d'emplois et de moyens de subsistance, permettant aux populations de sortir de la pauvreté et de mettre les PMA sur la voie d'une croissance durable et résistante aux changements climatiques.

QUESTIONS À ABORDER

- Comment pouvons-nous répondre à la demande croissante de nourriture et augmenter la production de nourriture de 70% d'ici 2050, si la capacité productive des terres diminue à cause de la désertification et la dégradation des terres ?
- Que faire pour arrêter la dégradation des sols ? Comment la gestion durable des terres peut-elle contribuer à inverser la tendance et développer la capacité productive des terres ?
- La dégradation des sols peut-elle être neutralisée ? Quelles bonnes pratiques peuvent être retenues ?
- Comment l'adaptation au changement climatique au travers des terres peut-elle contribuer au développement des capacités productives et mettre les PMA sur la voie d'une croissance durable et résistante aux changements climatiques ?

Jeudi, 31 Juillet 2014 (10:00–11:30)

CONTEXTE

Développer les capacités productives dans les PMA requiert des ressources bien au-delà des ressources internes disponibles dans les PMA. La majorité des PMA n'ayant pas, ou, dans le meilleur des cas, un accès limité aux marchés financiers internationaux, une grande partie des besoins en financements seront couverts, à court terme, par l'Aide Publique au Développement (APD) et l'allègement de la dette. Les développements récents font cependant ressortir des tendances préoccupantes.

L'APD vers les PMA a commencé à diminuer en 2011, après une décennie de croissance stable. La chute des flux d'aide vers les PMA a continué à s'accroître en 2012, avec une aide provenant des pays du CAD reculant de 9.4 pour cent. En raison de cette baisse des flux d'APD, la part des PMA dans l'aide totale des pays du CAD est passée de 0.34 pour cent en 2010 à 0.31 pour cent en 2012. Les perspectives futures sont également inquiétantes, avec une Aide Programmable par Pays (APP) – qui est une bonne mesure de l'aide effectivement reçue par les pays bénéficiaires – qui devrait diminuer de 5 pour cent en 2014. Les progrès pour améliorer la qualité de l'aide continuent d'être mitigés. Alors que des progrès importants ont été faits pour diminuer la part de l'aide liée, utiliser les systèmes de gestion des finances publiques des pays bénéficiaires et orienter l'allocation de l'aide vers des secteurs plus productifs, la fragmentation de l'aide et les problèmes de prédictibilité persistent.

Sur le plan de l'allègement de la dette, l'initiative de remise de la dette de certains pays pauvres très endettés (PPTE), l'Initiative de l'allègement de la dette multilatérale (IADM), ajoutés à une croissance économique solide, ont aidé à alléger le fardeau de la dette de nombreux PMA. Les tailles relatives des stocks

de dette extérieure et du service de la dette ont atteint des niveaux soutenables dans ces pays. Mais leur vulnérabilité aux chocs économiques prononcée fait qu'ils continuent à faire face à un risque important de surendettement.

OBJECTIF

Cette session permettra d'examiner comment améliorer la quantité et la qualité de l'aide dirigée vers les PMA, mais aussi comment utiliser l'APD comme un catalyseur pour attirer d'autres sources de financement. Elle permettra également d'étudier les moyens pratiques d'amener les niveaux d'endettement des PMA à un niveau soutenable.

QUESTIONS À ABORDER

- Comment le volume d'aide aux PMA peut-il être accru pour permettre de combler le besoin en financement associé au développement des capacités productives ? La mise en place d'un objectif chiffré de la part d'APD allant aux PMA peut-elle représenter un pas important dans cette direction ?
- Quels sont les changements dans l'architecture actuelle de l'APD qui pourraient contribuer à intensifier l'impact de l'aide sur les autres sources de financement ?
- Quelles sont les bonnes pratiques en termes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion des résultats et de responsabilisation mutuelle dans le contexte des partenariats entre les PMA et leurs partenaires du développement ?
- Comment le service de la dette des PMA peut-il être réaligné avec leurs capacités de remboursement ?

Jeudi, 31 Juillet 2014 (11:30–13:00)

CONTEXTE

Les moyens de mise en œuvre du programme pour leur développement restent un défi majeur pour la plupart des pays en développement, et d'autant plus pour les Pays les Moins Avancés (PMA). Les PMA demeurent de grands bénéficiaires de l'Aide Publique au Développement (APD) pour financer leurs besoins en développement. Ce modèle de financement a soutenu la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à travers plusieurs engagements, et notamment ceux de Monterrey (2002), qui se concentraient sur la mobilisation de ressources domestiques et l'APD traditionnelle. L'augmentation des flux d'aide et l'annulation de la dette multilatérale ont constitué une grande part du financement du développement en complément aux efforts de mobilisation des ressources nationales, qui ont également augmenté dans les PMA au cours des dernières années. Les autres formes de finance (finance privée, fonds souverains, transferts de fonds des migrants, fonds et obligations de la Diaspora) ont été soit totalement inexistantes, ou en tout cas bien moins importantes que l'APD dans les PMA.

Le paysage actuel de la finance du développement est très différent aujourd'hui par rapport au début des années 2000, avec beaucoup de pays émergents et de PMA faisant partie des économies qui connaissent les plus fortes croissances au monde, offrant par conséquent la possibilité d'augmenter l'utilisation de ressources domestiques et compenser la stagnation – ou la diminution – le l'APD traditionnelle. De plus, un nombre croissant d'acteurs du développement élargissent le champ des ressources de financement du développement. Il existe aujourd'hui de nombreuses sources et mécanismes « innovants » de financement du développement, la plupart

cherchant à associer les ressources publiques et privées dans une approche non-traditionnelle pour répondre aux besoins de développement. Cela a engendré un grand optimisme pour la croissance économique future dans les PMA.

FAITS EMERGENTS

- Les pays en développement ont été les moteurs de la croissance mondiale et connaissent une expansion rapide de leurs recettes fiscales nationales, créant des opportunités pour financer leur développement à partir de ressources domestiques. Le ratio moyen de taxe sur produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 23% en 2000 à près de 29% en 2011.
- Toutes les sources principales du financement du développement, telles que les recettes fiscales, les apports privés, les fonds souverains, les investissements directs étrangers (IDE), les transferts des migrants et les financements philanthropiques ou provenant d'ONG ont augmenté lors de la dernière décennie, alors que la part relative de l'APD par rapport aux autres sources de financement a diminué.
- Les transferts des travailleurs ont augmenté depuis l'an 2000, et leur montant représente près du double de l'aide internationale depuis 2005.
- Ces tendances sont très inégales d'un pays à l'autre, les flux privés transfrontaliers étant largement concentrés dans les pays à revenu intermédiaire. Les PMA restent fortement dépendants de l'APD.
- Alors que l'APD est sous pression, de nouvelles formes de financement semblables à l'aide connaissent une croissance rapide. Ces formes ne sont pas classifiées comme APD, mais servent néanmoins un intérêt public. Elles comprennent la Coopération Sud-Sud, le financement de la lutte contre

le changement climatique, les fonds philanthropiques ainsi que d'autres aides au développement privées. Tous ces flux ont connu une croissance lors de la dernière décennie et vont certainement continuer de croître dans le futur.

QUESTIONS À ABORDER

Comment les PMA peuvent-ils tirer parti et exploiter les opportunités existantes de financement du développement, particulièrement au travers d'approches non-traditionnelles (par exemple les fonds de la Diaspora, fonds souverains, transferts des migrants, fonds de pension, et marchés des capitaux nationaux et internationaux), pour développer leur capacité productive ? Cette session étudiera les nombreux mécanismes non traditionnels de financement du développement, les éléments moteurs et les défis à relever, ainsi que le cadre permettant de les exploiter au mieux pour un renforce-

ment des capacités productives dans les PMA. L'exploitation de ces ressources nécessite de lever certaines barrières à la mise en œuvre de politiques favorisant une croissance inclusive, l'élargissement des assiettes imposables et l'amélioration de l'administration fiscale, ainsi que la création d'un environnement favorable à l'investissement privé. Elle doit aussi inclure des politiques visant à accroître la disponibilité de financements de long-terme, et l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises (PME). Le rôle des nouvelles formes de développement (y compris la coopération Sud-Sud et triangulaire), leur pérennité et la redéfinition du rôle de l'APD, ainsi que le partage des connaissances émergentes et des expériences sera cruciale pour renforcer les capacités productives des PMA.

Jeudi, 31 Juillet 2014 (15:00–16:30)

CONTEXTE

Le commerce est largement reconnu comme étant un moteur de la croissance et la réduction de la pauvreté. La performance des PMA en matière de croissance dans les années 2000 a été remarquable, avec une croissance du PIB moyenne de 7.5%, mais ce taux est retombé à 5% depuis les crises financières et économiques mondiales de 2008-2009, ce qui est en dessous de l'objectif des 7% convenu dans le Programme d'Action d'Istanbul. La performance de croissance des PMA a été portée principalement par les résultats des secteurs exportateurs, grâce à des prix soutenus des produits de base, particulièrement pendant l'essor de la période 2002-2007. Ainsi, les exportations globales de marchandises ont rapidement augmenté, même au lendemain de la crise financière, de 50 milliards de dollars US en 2002, à environ 220 milliards de dollars US en 2012. La part des exportations de marchandises des PMA allant vers les pays en développement, et en particulier vers la Chine, a augmenté rapidement et, en 2012, comptait pour plus de 50% des exportations totales de marchandises. Par conséquent, pour un rapport du commerce au PIB supérieur à 50% (en moyenne), l'orientation commerciale des PMA est parmi la plus élevée en comparaison aux autres groupes de pays. Il est également important de noter la performance économique des PMA repose fortement sur les produits de base. La CNUCED classe 27 des 48 PMA actuels comme exportateurs de produits de base : 11 exportateurs agricoles, 10 exportateurs de minéraux et 6 exportateurs de pétrole. De plus, les trois plus grandes exportations dans 19 pays sur ces 27 sont des produits de base, comptant pour plus de 50% des exportations totales en 2012. En tout, les produits de base représentaient quatre cinquièmes des exportations de marchandises des PMA pendant la période 2007-2012, la part de ces produits dépassant 50% des exportations totales dans 38 pays.

Cependant, la croissance impressionnante des PMA ne s'est pas traduite par une réduction

accélérée de la pauvreté et une amélioration du bien-être dans ces pays. La CNUCED a affirmé que la clé de la réduction de la pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde était de développer leur capacité productive et favoriser leur transformation structurelle, notamment au travers de la diversification de leurs économies et la création de valeur ajoutée. Les politiques de développement et les programmes d'aide internationale dans les PMA doivent impérativement veiller à ce que ces pays puissent développer leur capacité à produire efficacement des biens et services qui peuvent être vendus sur les marchés domestiques et étrangers. Cela doit passer par des produits et services qui augmentent en variété et en sophistication, afin qu'un cercle vertueux de l'emploi et de croissance durable puisse se mettre en place. De même, la forte dépendance aux exports de produits de base est la cause et la conséquence de la faible capacité productive des PMA, qui les rend excessivement vulnérables à la volatilité des prix des matières premières.

QUESTIONS À ABORDER

- Quelles politiques et quelles stratégies sont nécessaires pour valoriser le rôle du commerce dans le développement des capacités productives?
- Comment la richesse en ressources naturelle peut-elle contribuer à une croissance durable, à la réduction de la pauvreté et au développement ? Comment les PMA peuvent-ils intégrer les chaînes de valeur régionales et mondiales ?
- Quelles politiques et quelles stratégies sont nécessaires pour mieux utiliser les profits du commerce des produits de base dans le développement des PMA ?
- Comment les PMA peuvent-ils maximiser les bénéfices des opportunités commerciales et des clauses de traitement spécial et différencié contenues dans les accords de l'OMC ?
- Quel sera le rôle du développement des partenariats dans la diversification et la création de valeur ajoutée ?

LE 48 PAYS LES MOINS AVANCÉS

AFRIQUE [34]

Angola
Bénin
Burkina Faso
Burundi
Comores
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Guinée
Guinée Équatoriale
Guinée-Bissau
Lesotho
Liberia
Madagascar
Malawi
Mali
Mauritanie

Mozambique
Niger
Ouganda
République Centrafricaine
République Démocratique
du Congo
République-Unie de
Tanzanie
Rwanda
São Tomé et Príncipe
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Sud-Soudan
Tchad
Togo
Zambie

ASIE [13]

Afghanistan
Bangladesh
Bhoutan
Cambodge
Iles Salomon
Kiribati
Myanmar
Népal
République Démocratique
Populaire Lao
Timor-Lesté
Tuvalu
Vanuatu
Yémen

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES [1]

Haïti

UN-OHRLLS

Étage 32
New York, NY 10017, États-Unis

Tél: (917) 367-6006
Fax: (917) 367-3415

OHRLLS-UNHQ@un.org
www.un.org/ohrls

POUR VOIR LES DOCUMENTS
DE LA CONFÉRENCE,
SCANNEZ LE CODE QR
AVEC VOTRE TÉLÉPHONE



#2014LDCS